

Bibliografie
van de **liberale tijdschriften**
Bibliographie
des **revues libérales**

Revue Nationale de Belgique (1839-1847)

Registers opgemaakt door
Tables générales établies par

Marcel Bots

Woord vooraf / Avant propos

Een belangrijke bron voor de geschiedenis van het Belgisch liberalisme vormen de liberale tijdschriften die reeds van kort na de onafhankelijkheid verschenen in de beide landstalen. Dank zij de door het Cultureel Documentatiecentrum van de Gentse Universiteit uitgegeven reeks *Bibliografie van de Vlaamse tijdschriften in de 19de eeuw* en van de bibliografische publicaties van R. Roemans en H. Van Assche werd de inhoud van een groot aantal Vlaamse tijdschriften ontsloten. Wij beschikken niet over een gelijkaardig werkinstrument voor de Franstalige tijdschriften zoals de *Revue Nationale de Belgique*, de *Flandre Libérale*, de *Revue Trimestrielle*, de *Revue de Belgique*, *Les Cahiers Bleus*, *Le Flambeau*, *Progrès*, *Libéralisme*, e.a. Het ligt in de bedoeling van het Liberaal Archief in deze leemte te voorzien door de publikatie van een reeks registers (zaak- en auteursregisters) die in de loop van de eerstvolgende jaren zullen verschijnen.

Daar de liberale tijdschriften niet alleen politieke maar algemeen culturele tijdschriften waren, is de publicatie van deze registers niet enkel van belang voor wie de politieke geschiedenis stricto sensu bestudeert; zij geven tevens een beeld van de geestelijke leefwereld van de liberale intellectueel.

Les revues libérales qui furent publiées à partir des premières années de l'indépendance du pays dans les deux langues nationales, constituent une source de première importance pour l'histoire du libéralisme belge. Grâce à la série *Bibliografie van de Vlaamse tijdschriften in de 19de eeuw*, publiée par le Cultureel Documentatiecentrum de l'Université de Gand et aux travaux bibliographiques de R. Roemans et H. Van Assche, l'accès au contenu des revues flamandes a été fortement facilité. Nous ne disposons pas d'un instrument de travail similaire pour les revues francophones telles que la *Revue Nationale de Belgique*, *La Flandre Libérale*, la *Revue Trimestrielle*, la *Revue de Belgique*, *Les Cahiers Bleus*, *Le Flambeau*, *Progrès*, *Libéralisme*, e.a. Les Archives Libérales veulent combler cette lacune en publiant une série de Répertoires bibliographiques (alphabétiques et systématiques) qui paraîtront au cours des prochaines années.

Etant donné que les revues libérales n'étaient pas exclusivement de nature politique mais avaient pour la plupart un caractère général, la publication des ces répertoires s'avère doublement importante : ils sont intéressants pour ceux qui étudient l'histoire au sens strict; d'autre part ils sont le reflet de l'univers spirituel de l'intelligentsia libérale.

Inleiding

De Revue Nationale de Belgique verscheen van medio 1839 tot eind 1847. Zowel de keuze van de naam van het tijdschrift als van de datum van de publikatie van het eerste nummer gebeurde allerminst toevallig.

De eerste zin van de programmaverklaring luidde : "*La révolution belge a fait plus que modifier des institutions, plus que changer une dynastie, elle a fondé une nationalité*". Deze nationaliteit te verstevigen en te doen gedijen, zowel op politiek als op economisch en cultureel gebied, zag de redactie als haar essentiële taak. Tot het bereiken van dit doel was het moment van de oprichting van het tijdschrift van cruciale historische betekenis. Enkele maanden eerder, op 19 april 1839, was, na uiterst woelige debatten in het Belgisch parlement, de definitieve tekst ondertekend van het Verdrag der XXIV artikelen. Hierdoor was na 9 jaar van onzekerheid, de internationale positie van het onafhankelijke België geconsolideerd. Het buitenlands gevaar, dat sinds 1830 van uit Nederland had bedreigd, was bezworen.

Een groter gevaar voor het voortbestaan van België zag de redactie thans in de annexionistische oogmerken van de machtige zuiderbuur. Het verstevigen van de Belgische nationaliteit en strikte neutraliteit moesten volgens haar het doel zijn van de buitenlandse politiek. "*La Belgique ne doit être ni française aux yeux de l'Allemagne ou de l'Angleterre, ni allemande ou anglaise aux yeux de la France, mais belge pour tout le monde. Entre la France et le Rhin, il ne peut pas s'élever de puissance hostile à la France, la Belgique doit le comprendre, et il faut qu'on sache qu'elle le comprend. Pour qu'une opinion puisse se former en France contre la conquête future de la Belgique, pour que la France puisse se convaincre que bien mieux que la conquête, la neutralité de la Belgique satisfait à tous ses intérêts, il faut que cette neutralité soit réelle et sincère, et non une hostilité déguisée ou ajournée. Le véritable intérêt de la France ne va pas au-delà, mais il va jusque-là*" (T. 1, p. 12).

De goedkeuring van het verdrag der XXIV artikelen had niet enkel gevolgen voor het internationaal statuut van het land; het zou ook een keerpunt inluiden in de binnenlandse politieke verhoudingen. Het orangisme verloor er zijn reden van bestaan door; de meeste aanhangers ervan, die uit rancune tegen de geestelijkheid omwille van haar rol tijdens de Belgische omwenteling tot het anticlericale kamp hadden behoord, sloten zich aan bij de liberalen. Het politiek unionisme, dat ingevolge de wankel internationale positie van het land voor de instandhouding van een minimale cohesie tussen katholieken en liberalen had gezorgd, was nu op termijn ten dode opgeschreven. De oprichter van het tijdschrift was de liberale politicus Paul Devaux (1801-1880) en hij zou er ook jarenlang de bezieler van blijven. Devaux was ongetwijfeld een van de meest gezaghebbende figuren van de liberale opinie. Gewezen lid van het Voorlopig Bewind en van het Nationaal Congres, evenals van de Commissie die het ontwerp van Grondwet van de nieuwe staat had uitgewerkt, had hij sinds 1831 als volksvertegenwoordiger voor Brugge een vooraanstaande rol gespeeld tijdens alle belangrijke debatten in de Kamer. Tot 1839 had hij daarbij loyaal de unionistische regeringen gesteund, en tijdens de verhitte debatten over het Verdrag der XXIV artikelen had hij zich opgeworpen als een gloedvol verdediger van de goedkeuring ervan.

Als gelovig katholiek behoorde hij tot de gematigde fractie van de liberalen. Devaux beseftte echter zeer goed dat met de consolidatie van de Belgische staat ook een nieuwe periode in het politieke leven van het land was aangebroken. In de bijdragen over de binnenlandse politiek die hij in de loop der jaren in de Revue Nationale publiceerde, nam hij geleidelijk aan meer en meer en steeds duidelijker afstand van het unionisme en bepleitte hij de vorming van een tweepartijstelsel en van homogene partijregeringen naar Angelsaksisch model. Daartoe was de vorming van echte partijen met een duidelijk uitgesproken programma noodzakelijk. De liberale opinie hierop voorbereiden beschouwde hij als de politieke opdracht van het tijdschrift, dat aldus uitgroeide tot de spreekbuis van het liberale doctrinarisme. "*La Revue Nationale appartient... à l'opinion libérale, c'est-à-dire progressive; mais à l'opinion libérale modérée et tolérante, ennemie des scandales irréligieux, pleine de respect pour une religion à laquelle ses adversaires les plus décidés devraient au moins reconnaître le mérite d'être encore la base la plus sûre de cette moralité du peuple dont l'absence envenime tous les progrès*" (T. 1, p. 30). Hoewel het tijdschrift het politiek katholicisme bestreed, zou het zich - in tegenstelling tot de Revue Trimestrielle enkele jaren later - inderdaad van elke openlijke of bedekte aanval op de religie onthouden.

De Revue Nationale zou volgens haar programmaverklaring niet enkel aandacht besteden aan de

nationale politiek, maar ook aan de economische problemen, aan de ontwikkeling van de Belgische industrie en handel. "*Là aussi il y a des faiblesses et des témérités, des directions bonnes et mauvaises. Ainsi, pour faire prévaloir la doctrine d'une liberté prudente et progressive du commerce, qui n'est autre chose que la doctrine de la prédominance des intérêts durables et généraux sur les intérêts partiels et temporels, il reste encore bien des préjugés à détruire, bien des incrédulités à convaincre*" (T. 1, p. 22).

Ten slotte, en niet in het minst, wilde de Revue Nationale ook bijdragen tot de totstandkoming van een nationale cultuur. In dit verband waarschuwde zij tegen de "*dépendance trop exclusive*" van "*la civilisation française, qu'on appellerait peut-être avec plus de justesse la civilisation parisienne*" (T. 1, p. 25). "*Ce ne sera probablement qu'en contractant des liens plus nombreux avec les deux autres grandes civilisations de l'Europe, celles de l'Angleterre et de l'Allemagne, qu'elle (= notre civilisation intellectuelle) parviendra à créer un contre-poids à l'ascendant des idées françaises... En contrebalançant l'une par l'autre ces grandes influences, en nous appuyant sur toutes pour n'être asservis par aucune, nous resterons assez libres pour prendre à chacune ce qui convient à notre caractère propre, et pour laisser à toutes ce qui ne se transporte point sans dégénérer, et ne croîtrait sur notre terrain que par une culture factice et sans avenir...*" (T. 1, p. 26). "*Si nous devons dès aujourd'hui présager quelques-unes des voies où la civilisation de la Belgique peut aspirer à de premiers développements en harmonie avec son caractère naturel, nous n'indiquerions ni la littérature légère, ni même la poésie, mais les sciences exactes et naturelles, les sciences politiques et morales et la littérature historique*" (T. 1, p. 26).

Toch zag de redactie van de Revue Nationale deze nationale cultuur van België uitsluitend als een Franstalige. Het enige artikel dat in de 17 boekdelen van het tijdschrift werd gewijd aan "*La langue flamande, son passé et son avenir*" (T. 12, p. 45-60) begint met de zin: "*Ce titre n'excitera peut-être pas l'intérêt de tous nos lecteurs*". Verder heet het: "*En politique, le plus haut intérêt de la Belgique tout entière, c'est l'affermissement de sa nationalité. Prétendre lui en donner deux n'est pas le meilleur moyen de lui en assurer une. Il serait fort à craindre qu'en se dessinant, cette nationalité flamande, qu'elle contractât ou non des liens étroits avec la nationalité, n'eût pour effet beaucoup plus probable de pousser les Wallons vers la nationalité française. Si l'on pouvait ainsi diviser la civilisation du pays en deux zones complètement séparées, l'une flamande, l'autre wallonne, les Flamands deviendraient peut-être plus hollandais, plus germaniques, mais les Wallons deviendraient français*" (T. 12, p. 57). Terwijl de meerderheid der eerste flaminganten in de Vlaamse Beweging juist een factor van consolidatie zagen van de Belgische staat, beschouwde de redactie van de Revue Nationale de verdere verfransing van Vlaanderen als onomkeerbaar en noodzakelijk voor de versteviging van de Belgische nationaliteit.

Vooraf tijdens de eerste jaren van haar bestaan beantwoordde, zoals uit de hiernavolgende index moge blijken, de inhoud van het tijdschrift vrij goed aan de doelstellingen die de redactie zich in haar programmaverklaring had gesteld. Toen het in 1847 ophield te bestaan was inmiddels de liberale partij opgericht. De actie van Devaux als politiek redacteur van de Revue Nationale was van doorslaggevende invloed geweest op de totstandkoming van de eenheid van de verschillende strekkingen binnen het liberalisme en had tot het congres van juni 1846 geleid tijdens hetwelk de partij was gesticht. Devaux zelf was, merkwaardig genoeg, niet op dit congres aanwezig. Een slepende oogkwaal belette hem ook verder de leiding van het tijdschrift te behouden. In de laatste jaargang kwamen vrijwel geen politieke bijdragen meer voor, terwijl het aandeel van de historische en toeristische artikels steeds groter werd.

Op het einde van het jaar 1847 hield het tijdschrift op te verschijnen. In het totaal waren toen 85 nummers van elk 60 tot 90 blz. gepubliceerd. Jaarlijks verschenen er 10 nummers, die telkens per 5 in een boekdeel werden gebundeld; de 17 boekdelen samen tellen meer dan 6.000 blz. tekst.

Wij hebben geen gegevens gevonden betreffende de oplage van het tijdschrift. Volgens de programmaverklaring richtte het zich "*non à un public de savants... mais à cette classe de la société assez peu étendue qui se compose de propriétaires, d'avocats, de médecins, de magistrats, de militaires instruits, d'administrateurs, d'industriels éclairés, d'hommes d'étude et de réflexion*" (T. 1, p. 30). Tot eind 1842 bedroeg de jaarlijkse abonnementsprijs 20 fr.; vanaf januari 1843 kon deze worden verlaagd tot 12 fr., wat laat veronderstellen dat de oplage voldoende was gegroeid om tot deze prijsverlaging over te gaan.

De artikels in de Revue Nationale waren niet ondertekend. Volgens Th. Juste (1) waren de belangrijkste medewerkers, naast Paul Devaux, die verantwoordelijk was voor de binnenlandse politiek,

(1) Th. Juste, *Les Fondateurs de la monarchie belge. Paul Devaux*. Bruxelles, 1881, p. 42.

A. Borgnet en H. Moke voor de historische bijdragen en Eugène Robin voor wat literatuur en kunst betreft. Ook de Duitse publicist E. Frensdorf verleende regelmatig zijn medewerking; wellicht zijn de talrijke artikels over Pruisen van zijn hand. Occasioneel leverden ook J. Lebeau en Ch. Rogier een bijdrage, terwijl ook Th. Juste zelf na 1842 enkele artikels instuurde.

In de hiernavolgende index worden de artikels systematisch gerangschikt onder een reeks trefwoorden. De boekbesprekingen die in het tijdschrift voorkwamen, worden vermeld onder het trefwoord waarop de titel betrekking heeft en onder de naam van de auteur van het boek; zij worden aangeduid met een *. Vaak gebeurde het ook dat een boekbespreking bestond uit een zeer beknopte beoordeling die werd gevolgd door uitvoerige uittreksels uit het besproken boek; in dat geval wordt de vermelding voorafgegaan door **.

Introduction

La Revue Nationale de Belgique parut du milieu de l'année 1839 jusqu'à la fin de l'année 1847.

Ni le choix de son nom, ni celui de la date de parution du premier numéro ne furent le fruit du hasard. L'introduction au premier numéro, qui contient le programme de la Revue, commence par cette phrase : *"La révolution belge a fait plus que modifier des institutions, plus que changer une dynastie, elle a fondé une nationalité"*. La rédaction voyait sa tâche essentielle dans la consolidation et le développement de cette nationalité, tant du point de vue politique que sur le plan économique et culturel. D'autre part, la fondation de la Revue intervint à un moment crucial de l'histoire du pays : quelques mois plus tôt, le 19 avril 1839, après des débats orageux au parlement belge, le texte définitif du Traité des XXIV articles fut signé. Après 9 ans d'incertitude se consolidait ainsi la position internationale de la Belgique indépendante. Le danger extérieur, qui, depuis 1830, venait des Pays-Bas, était conjuré. Dorénavant l'existence de la Belgique semblait plus menacée par les visées annexionnistes de notre puissant voisin du sud. La rédaction était donc d'avis que le renforcement de la nationalité belge et la plus rigoureuse neutralité devaient constituer le but de notre politique étrangère : *"La Belgique ne doit être ni française aux yeux de l'Allemagne ou de l'Angleterre, ni allemande ou anglaise aux yeux de la France, mais belge pour tout le monde. Entre la France et le Rhin, il ne peut pas s'élever de puissance hostile à la France, la Belgique doit le comprendre, et il faut qu'on sache qu'elle le comprend. Pour qu'une opinion puisse se former en France contre la conquête future de la Belgique, pour que la France puisse se convaincre que bien mieux que la conquête, la neutralité de la Belgique satisfait à tous ses intérêts, il faut que cette neutralité soit réelle et sincère, et non une hostilité déguisée ou ajournée. Le véritable intérêt de la France ne va pas au-delà, mais il va jusque-là"* (T. 1, p. 12).

La ratification du Traité des XXIV articles eut non seulement un impact sur le statut international du pays, mais annonçait également un tournant dans les relations politiques internes : l'orangisme perdit sa raison d'être; la plupart de ses adeptes, qui - par rancune à l'égard du clergé due au rôle de celui-ci dans le soulèvement contre le Roi Guillaume - avaient appartenu au camp anticlérical, se joignirent aux libéraux. L'unionisme politique, qui suite à l'instabilité de la position internationale du pays, avait fortement contribué à maintenir une cohésion minimale entre catholiques et libéraux, se vit à présent condamné à disparaître.

Le fondateur de la Revue, qui des années durant en resterait le principal animateur, était Paul Devaux (1801-1880). Devaux était sans aucun doute une des principales autorités de l'opinion libérale. En sa qualité d'ancien membre du Gouvernement Provisoire, du Congrès National, et de la Commission qui avait élaboré le projet de la Constitution du nouvel état, il avait joué dès 1831, en tant que Représentant de Bruges, un rôle de premier plan lors de tous les débats importants à la Chambre. Jusqu'en 1839 il avait appuyé loyalement les gouvernements unionistes, et pendant les débats passionnés au sujet du Traité des XXIV articles il s'était montré un défenseur ardent de son approbation.

En tant que catholique pratiquant il appartenait à la fraction modérée du parti libéral. Devaux se rendait toutefois bien compte du fait que la consolidation de l'état belge inaugurait une nouvelle période dans la vie politique du pays. Dans les contributions sur la politique intérieure qu'il publia au cours des années dans la Revue Nationale, il prit davantage et plus nettement ses distances vis à vis de l'unionisme et il plaida la formation d'un système bipartite ainsi que de gouvernements homogènes selon le modèle anglo-saxon. Pour ce faire, il était nécessaire de former de vrais partis avec un programme clairement défini. Il considéra que la première mission politique de la Revue était de préparer l'opinion libérale à cette option. La Revue devint donc le porte-parole du "doctrinarisme" libéral : *"La Revue Nationale appartient... à l'opinion libérale, c'est-à-dire progressive; mais à l'opinion libérale modérée et tolérante, ennemie des scandales irréguliers, pleine de respect pour une religion à laquelle ses adversaires les plus décidés devraient au moins reconnaître le mérite d'être encore la base la plus sûre de cette moralité du peuple dont l'absence envenime tous les progrès"* (T. 1, p. 30). Bien que la revue combattît le catholicisme politique, elle s'abstiendrait - contrairement à la Revue Trimestrielle quelques années plus tard - de toute attaque à l'adresse de la religion.

Conformément à son programme, la Revue Nationale prêterait non seulement attention à la politique nationale mais aussi aux problèmes économiques et au développement de l'industrie et du commerce belges : *"Là aussi il y a des faiblesses et des témérités, des directions bonnes et mauvaises. Ainsi, pour faire prévaloir la doctrine d'une liberté prudente et progressive du commerce, qui n'est autre chose que la doctrine de la prédominance des intérêts durables et généraux sur les intérêts partiels et temporels, il reste encore bien des préjugés à détruire, bien des incrédulités à convaincre"* (T. 1, p. 22).

Finalement, la Revue Nationale voulut également contribuer largement à l'épanouissement d'une

culture nationale. Dans cette optique, elle lança des avertissements contre *"la dépendance trop exclusive"* de *"la civilisation française, qu'on appellerait peut-être avec plus de justesse la civilisation parisienne"* (T. 1, p. 25). *"Ce ne sera probablement qu'en contractant des liens plus nombreux avec les deux autres grandes civilisations de l'Europe, celles de l'Angleterre et de l'Allemagne, qu'elle (= notre civilisation intellectuelle) parviendra à créer un contre-poids à l'ascendant des idées françaises... En contrebalançant l'une par l'autre ces grandes influences, en nous appuyant sur toutes pour n'être asservis par aucune, nous resterons assez libres pour prendre à chacune ce qui convient à notre caractère propre, et pour laisser à toutes ce qui ne se transporte point sans dégénérer, et ne croîtrait sur notre terrain que par une culture factice et sans avenir..."* (T. 1, p. 26). *"Si nous devons dès aujourd'hui présager quelques-unes des voies où la civilisation de la Belgique peut aspirer à de premiers développements en harmonie avec son caractère naturel, nous n'indiquerions ni la littérature légère ni même la poésie, mais les sciences exactes et naturelles, les sciences politiques et morales et la littérature historique"* (T. 1, p. 26).

Cependant, la rédaction de la Revue Nationale voyait la culture nationale belge sous un angle exclusivement francophone. Le seul article des 17 tomes de la Revue qui fût consacré à *"La langue flamande, son passé et son avenir"* (T. 12, p. 45-60) commence par la phrase : *"Ce titre n'excitera peut-être pas l'intérêt de tous nos lecteurs"*. Et l'auteur continue : *"En politique, le plus haut intérêt de la Belgique tout entière, c'est l'affermissement de sa nationalité. Prétendre lui en donner deux n'est pas le meilleur moyen de lui en assurer une. Il serait fort à craindre qu'en se dessinant, cette nationalité flamande, qu'elle contractât ou non des liens étroits avec la nationalité, n'eût pour effet beaucoup plus probable de pousser les Wallons vers la nationalité française. Si l'on pouvait ainsi diviser la civilisation du pays en deux zones complètement séparées, l'une flamande, l'autre wallonne, les Flamands deviendraient peut-être plus hollandais, plus germaniques, mais les Wallons deviendraient français"* (T. 12, p. 57). Là où la majorité des premiers flamingants voyaient dans le Mouvement Flamand un facteur de consolidation de l'Etat belge, la rédaction de la Revue Nationale considérait la francisation de la Flandre comme irréversible et nécessaire à la consolidation de la nationalité belge.

Pendant les premières années de son existence, le contenu de la revue correspondait relativement bien - comme le montre la bibliographie ci-après - aux propos que la rédaction avait fixés dans son programme. Quand en 1847 la revue cessa d'exister, le parti libéral avait été créé. L'action de Devaux en tant que rédacteur politique de la Revue Nationale avait eu une influence décisive sur l'unification des différents courants à l'intérieur du libéralisme et avait mené au congrès de juin 1846 ou cours duquel le parti fut fondé. Cependant, Devaux lui-même n'assistait pas à ce congrès. Une affection chronique de la vue l'empêchait également d'assumer encore la direction de la revue. Dans la dernière année de parution la revue ne publiait pratiquement plus de contributions politiques, alors que le nombre des articles historiques et touristiques allait croissant.

A la fin de 1847 la revue cessa de paraître. Au total 85 numéros de 60 à 90 pages chacun furent publiés, à un rythme de 10 numéros par an, reliés par cinq dans un tome. L'ensemble des 17 tomes comptent donc plus de 6.000 pages.

Nous n'avons pas trouvé d'indications concernant le tirage de la revue. Selon l'article introductif elle s'adresse *"non à un public de savants... mais à cette classe de la société assez peu étendue qui se compose de propriétaires, d'avocats, de médecins, de magistrats, de militaires instruits, d'administrateurs, d'industriels éclairés, d'hommes d'étude et de réflexion"* (T. 1, p. 30). Jusqu'à la fin de 1842 le prix d'un abonnement annuel se monta à 20 Fr.; à partir de janvier 1843 on put le réduire à 12 Fr., ce qui porte à croire que le tirage avait augmenté suffisamment pour pouvoir passer à cette baisse de prix.

Les articles de la Revue Nationale n'étaient pas signés. Selon Théodore Juste (1), les collaborateurs les plus importants - à côté de Paul Devaux qui était responsable de la politique intérieure - furent A. Borgnet et H. Moke pour les contributions historiques et Eugène Robin pour tout ce qui était littérature et arts. Le publiciste allemand, E. Frensdorf collabora lui aussi régulièrement; vraisemblablement, nombre d'articles consacrés à la Prusse sont de sa main. J. Lebeau et Ch. Rogier auraient collaboré de façon occasionnelle, alors que Juste lui-même envoya quelques articles après 1842.

La bibliographie subséquente range systématiquement les articles sous une série de mots-clés. Les comptes-rendus parus dans la revue sont mentionnés sous le mot-clé auquel se réfère le titre et sous le

(1) Th. Juste, *Le Fondateurs de la monarchie belge. Paul Devaux*, Bruxelles, 1881, p. 42.

nom de l'auteur du livre; ils sont indiqués par un *. Parfois le compte-rendu se limite à un jugement assez succinct suivi de longs extraits du livre en question; dans ce cas, l'entrée est précédée de **.